Licence professionnelle Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038700

HAL Id: hceres-02038700

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038700

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints

de l'Université Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre2006[1]*,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

[1] Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP150009318

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Nîmes - Université Montpellier 2 – Sciences et techniques (UM2) ; Lycée Albert Einstein, Bagnol sur Cèze.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Convention(s) avec le monde professionnel : Partenariat avec le centre de formation des apprentis (CFA), UM2 et avec le Centre Régional Universitaire de FOrmation Permanente (CREUFOP).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints* (MI2MC) est proposée depuis septembre 2011/2012 et fonctionne principalement sous le régime de l'alternance.

Les métiers visés sont ceux de responsable et technicien supérieur de maintenance pour de multiples secteurs d'activité (l'agroalimentaire, la chimie, la pharmacie, l'électronique, la cimenterie, le nucléaire, etc…). Les titulaires devront connaître toutes les bases relatives à la politique de maintenance. Ils auront une compétence d'expertise en matériaux en environnement contraint. Ils seront chargés d'assurer la gestion, l'organisation, l'optimisation et le pilotage des opérations de maintenance en connaissant le comportement en milieux contraints.

Concernant le positionnement de la formation, il existe des LP dans le domaine de la maintenance industrielle mais aucune ne traite des matériaux et de leur comportement en milieux sévères. La LP MI2MC permet de combler ce manque dans l'offre régionale et nationale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Tout étudiant diplômé doit maîtriser les concepts relatifs à une politique de maintenance afin d'être capable d'assurer la gestion, l'organisation, l'optimisation et le pilotage des opérations de maintenance dans une entreprise. De plus, l'étudiant doit acquérir durant la formation des compétences d'expertise en matériaux en environnement sévère, via l'enseignement de connaissances scientifiques sur les matériaux, les phénomènes de corrosion et les méthodes d'expertises (notamment par le contrôle non destructif).

Le volume horaire total consacré à cette formation est de 518 heures. Celles-ci sont réparties entre diverses unités d'enseignement consacrées à la gestion de la maintenance interne ou sous traitée (130 heures) aux techniques d'expertise et d'analyse des matériaux en milieux contraints 126 heures), aux interventions en zones (ou milieux) à accès contrôlés (72 heures), aux outils scientifiques et communication (50 heures) et enfin au projet tuteuré (140 heures). L'articulation des enseignements est logique. Les enseignements en rapport avec le cœur de métier représentent plus de 60 % du volume horaire de la formation, ce qui renforce le caractère spécialisant qu'offre cette LP. Le programme permet également de mettre en œuvre ces apprentissages dans les spécialités visées grâce à l'alternance entreprise-école. Le projet tuteuré représente 27 % des enseignements comme le prévoit l'arrêté de 1999.

Le programme pédagogique clair et efficace, est pertinent et en adéquation avec la proposition de formation dont l'objectif principal est de former de futurs responsables de maintenance en milieu contraint.

Il importe, par ailleurs, de souligner qu'afin de pallier des manques de prérequis à l'entrée de la formation, notamment dans le domaine de la maintenance, l'enseignement de la gestion de maintenance est adapté aux profils des étudiants. Pour ce faire, l'équipe pédagogique a mis en place des travaux pratiques en binômes constitués d'un élève présentant un « profil maintenance » et d'un élève n'ayant pas ce profil. De plus, une remise à niveau en chimie est réalisée lors des premiers cours de connaissance des matériaux, dispositif pédagogique qui mérite d'être souligné.

Le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu classique et évaluations du projet et du stage ; il est conforme à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux LP.

La formation fonctionne essentiellement en alternance (rythme un mois en entreprise/un mois en école). Sa capacité d'accueil toutes modalités pédagogiques confondues est de 18 étudiants gérés par le CFA de l'Université Montpellier 2. La formation a une capacité d'accueil de quatre contrats de professionnalisation gérés par le CREUFOP. Les effectifs n'atteignent pas la capacité d'accueil maximale ; en 2011/2012, il était de 15 étudiants et de 13 étudiants seulement pour 2012/2013. Les effectifs, en légère baisse, sont composés pour les deux tiers de BTS.

Concernant l'évaluation de l'insertion professionnelle, la 1ère enquête promotion 2011/2012 a été réalisée en début de l'année 2013. Le taux est de 91 % pour un taux de réponse de 92 %, ce qui est très satisfaisant. Il aurait cependant été souhaitable d'avoir une analyse de l'insertion professionnelle des diplômés pour la promotion 2011/2012 afin de pouvoir vérifier l'adéquation emploi/formation. Pour conclure, les résultats de l'insertion professionnelle présentés ne sont pas réellement très significatifs étant donné le tout jeune âge de cette LP.

Concernant les liens noués avec les milieux professionnels concernés, le nombre d'heures dispensées par des professionnels est de 173 heures sur 425 heures de formation, soit 40 % des enseignements. Six professionnels interviennent dans les trois UE de la spécialité. Le dossier ne présente aucune information concernant leurs statuts et leurs domaines de compétences, ce que l'on peut regretter. Par ailleurs, il existe une collaboration forte avec les entreprises impliquées dans la formation. Selon les comptes rendus de réunion des conseils de perfectionnement, les professionnels sont invités et participent activement au conseil de perfectionnement. On peut néanmoins regretter l'absence de partenariats formalisés.

Un conseil de perfectionnement, qui réunit l'équipe pédagogique, les professionnels ainsi qu'un délégué représentant les élèves, se réunit régulièrement.

Le taux de réussite affiché pour l'année 2011/2012 est de 80 %. Ce seul résultat est à interpréter avec précaution.

La procédure d'autoévaluation est inconsistante. Actuellement, elle se fait dans le cadre du conseil de perfectionnement. Les enseignements évoluent suivant les remarques des professionnels et des étudiants.

Cette formation qui fonctionne en alternance présente un atout en termes de professionalisation ; néanmoins, ce choix limite son accessibilité et son déploiement.

- Points forts :
  - Dispositif pédagogique permettant de prendre en compte la diversité des groupes et des niveaux.
  - Formation qui présente des atouts en termes d'aspects professionnalisants (95 % d'alternants).
  - Formation qui est en adéquation avec les attentes des industriels participant à la licence.
  - Forte participation des professionnels à la formation.

- Points faibles :
  - Effectifs relativement faibles qui doivent mettre en garde sur la pérennité de la formation.
  - Formation accessible essentiellement par la voix de l'apprentissage et le contrat de professionnalisation, ce qui limite le public.
  - Absence de procédure d'autoévaluation.
  - Dossier lacunaire sur certains points : absence d'informations sur l'organisation, l'animation et la composition de l'équipe pédagogique ou encore sur les types de sujets proposés pour les stages et les projets tuteurés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place des collaborations formalisées avec les professionnels afin de pérenniser les atouts de cette licence professionnelle. Il serait par ailleurs opportun de réfléchir à la mise en place d'une politique d'attractivité afin d'augmenter les effectifs de la formation.

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2
SCIENCES ET TECHNIQUES

Le vice-président du conseil des études et de la vie universitaire

Montpellier, le 1er juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS
Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes
Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...).

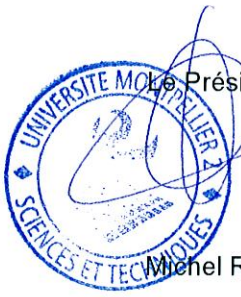

Le Président

Michel ROBERT

En chapeau

Réponse :
Un problème technique indépendant des porteurs de LP de l'IUT de Nîmes a conduit à obtenir un dossier d'évaluation tronqué tant au niveau de la répartition des enseignements que pour les statistiques d'insertion. De ce fait l'autoévaluation commune au sein de l'UM2 n'a pas été probante et l'IUT de Nîmes a organisé une seconde session d'autoévaluation locale qui n'a pas pu être intégrée à la présente remontée. L'UM2 a mis en place l'Observation de la Vie Etudiante qui a pour mission de réaliser les enquêtes de LP. Les enquêtes sont visibles sur le site de l'UM2 (https://www.univ-montp2.fr/mini-site-etudier-a-l-um2/espace-etudiants-um2/emplois-des-diplomes/654-licences). De plus l'IUT a choisi d'engager systématiquement un stagiaire afin d'améliorer le retour des enquêtes à 6mois et 30 mois.

Nouvelle mention : Maintenance et Technologie: organisation de la maintenance
Nouveau parcours : Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints

Spécialité : Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Secteur professionnel : SP2-Production et transformations
Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Points forts :
• Dispositif pédagogique permettant de prendre en compte la diversité des groupes et des niveaux.
• Formation qui présente des atouts en termes d'aspects professionnalisants (95 % d'alternants).
• Formation qui est en adéquation avec les attentes des industriels participant à la licence.
• Forte participation des professionnels à la formation.

Points faibles :
• Effectifs relativement faibles qui doivent mettre en garde sur la pérennité de la formation.
• Formation accessible essentiellement par la voix de l'apprentissage et le contrat de professionnalisation, ce qui limite le public.
• Absence de procédure d'autoévaluation.
• Dossier lacunaire sur certains points : absence d'informations sur l'organisation, l'animation et la composition de l'équipe pédagogique ou encore sur les types de sujets proposés pour les stages et les projets tuteurés.

Recommandations pour l'établissement :
Il conviendrait de mettre en place des collaborations formalisées avec les professionnels afin de pérenniser les atouts de cette licence professionnelle. Il serait par ailleurs opportun de réfléchir à la mise en place d'une politique d'attractivité afin d'augmenter les effectifs de la formation.

Réponse :
Les ressources de l'université contraint les porteurs de LP à ne développer que des formations autofinancées (apprentissage ou contrat pro). De ce fait le nombre d'étudiant reste réduit.
La LP MI2C est largement autofinancée et les bénéfices qu'elle dégage permet de faire fonctionner les LP moins dotées par la taxe d'apprentissage. Les relations avec les professionnels du secteur sont en constante augmentation en synergie avec le développement de la zone d'activité industrielle de Marcoule orientée démantèlement.